

---

**FACTS  
Reports**

---

## Field Actions Science Reports

The journal of field actions

Special Issue 9 | 2014

**Haïti : Innovations locales, clés pour un  
développement durable et inclusif**

---

# Stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté et recherche de sources de revenus complémentaires, vers la pluriactivité

*The path to pluriactivity: peasant family strategies to escape poverty and find  
supplementary sources of income*

*Estrategias campesinas de lucha contra la pobreza y búsqueda de fuentes de  
ingresos complementarios, hacia la pluriactividad*

**Adeline Bouvard, Ariane Degroote and Sophie Devienne**

---



### Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/factsreports/2771>

ISSN: 1867-8521

### Publisher

Institut Veolia

### Electronic reference

Adeline Bouvard, Ariane Degroote and Sophie Devienne, « Stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté et recherche de sources de revenus complémentaires, vers la pluriactivité », *Field Actions Science Reports* [Online], Special Issue 9 | 2014, Online since 27 December 2013, connection on 20 April 2019. URL : <http://journals.openedition.org/factsreports/2771>

---

Creative Commons Attribution 3.0 License

## Stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté et recherche de sources de revenus complémentaires, vers la pluriactivité

Adeline Bouvard<sup>1</sup>, Ariane Degroote<sup>2</sup> et Sophie Devienne<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Diplômée AgroParisTech cursus agronome  
adeline.bouvard@gmail.com

<sup>2</sup>Diplômée AgroParisTech cursus agronome  
ariane.degroote@agroparistech.fr

<sup>3</sup>Maître de conférences, UFR Agriculture Comparée  
et Développement Agricole, AgroParisTech

**Resumé.** Au cours des dernières décennies, la paupérisation des agriculteurs haïtiens s'est traduite, pour les plus démunis d'entre eux ne parvenant plus à vivre de leur agriculture, par une dépendance à des sources de revenus extérieurs à l'agriculture. Cet article s'appuie sur un travail de recherche conduit dans la région d'Epin, dans le Plateau Central en Haïti. Le diagnostic agro-économique réalisé dans cette région permet de comprendre dans quel contexte la pluriactivité (fabrication de charbon de bois à partir d'arbres achetés sur pied, emplois temporaires à Port-au-Prince et dans la région) est devenue la seule issue pour la survie des familles les plus modestes. N'ayant accès qu'à de petites superficies situées dans les écosystèmes les moins fertiles, elles ne parviennent pas à couvrir leurs besoins alimentaires avec leur production agricole. Ces activités extra agricoles leur permettent de valoriser la force de travail familiale, voire un petit capital, et vise avant tout à compléter leur alimentation.

**Mots clés.** Agriculture, Haïti, Plateau central, Pluriactivité, Système de production, Système d'activités

### Introduction

Suite au séisme de 2010, de nombreuses victimes se sont réfugiées en milieu rural auprès de membres de leurs familles dans des conditions d'extrême précarité. N'ayant que très difficilement accès au foncier et ne disposant que de moyens de production réduits, ces familles ne parviennent pas à vivre de l'activité agricole et sont dépendantes d'autres activités pour assurer leur survie. Cette pluriactivité paysanne n'est pas un phénomène nouveau en Haïti (BELLANDE, HURBON, PAUL, MICHEL, & PILLOT, 1994) mais tend à se renforcer depuis quelques années. Il nous semblait intéressant, à travers l'étude d'un cas concret, de comprendre les conditions de l'émergence et la logique des stratégies mises en place par les familles dont le revenu agricole n'est pas suffisant pour vivre et pérenniser leur activité. Quelles sont les familles ayant recours à la pluriactivité, depuis quand et dans quelles conditions parviennent-elles à combiner l'agriculture avec d'autres activités (fabrication de charbon, journaliers à Port-au-Prince, etc.) ? La

compréhension de stratégies familiales qui apparaissent de plus en plus complexes nécessitent de conduire le travail à l'échelle du système d'activités des familles, et non plus du seul système de production agricole, en mettant en lumière la combinaison des différentes activités entre elles.

Cet article présente les résultats d'un travail de recherche effectué autour de la localité d'Epin, dans la région du Plateau Central (BOUVARD & DEGROOTE, 2012). Commanditée par l'Organisation Non Gouvernementale Zanmi Lasanté-PARIS, l'analyse-diagnostic du système agraire, réalisée sur la base de la méthodologie développée par l'UFR d'Agriculture Comparée et Développement Agricole d'AgroParisTech (DUFUMIER, 1996); (COCHET & DEVIENNE, 2006), a permis de comprendre les évolutions récentes et la situation actuelle de l'agriculture de la région et de mettre en lumière les problèmes rencontrés par les différentes catégories d'agriculteurs. Il s'agissait également au travers de ce diagnostic d'identifier comment les projets de Zanmi Lasanté-PARIS s'insèrent au sein du tissu

rural de cette petite région agricole. Cette étude a été le fruit d'un travail de terrain de six mois et de l'analyse approfondie de 20 enquêtes historiques ainsi que 60 enquêtes technico-économiques approfondies réalisées auprès d'agriculteurs de la région.

Cette petite région située à 60 km au nord est de Port-au-Prince bénéficie de la proximité avec la capitale grâce à la route nationale, asphaltée depuis 2009, et de celle de la frontière dominicaine, facilitant l'accès des agriculteurs au marché dominicain.

La région présente une diversité de zones agro-écologiques aux caractéristiques et potentialités agronomiques très différentes. Deux grands ensembles se distinguent dans la région : les espaces les plus propices à l'agriculture sont situés sur substrat marneux, sur lequel l'érosion a modelé un relief marqué par l'alternance entre talwegs et interfluves. Les vallons, qui sont le lieu d'écoulement temporaire des eaux en saison des pluies, bénéficient du dépôt d'alluvions et colluvions ; les sols de fond de talweg et de bas de versant présentent ainsi une grande capacité de rétention de l'eau et des minéraux et sont particulièrement fertiles, tandis que sur les interfluves l'érosion est forte, les sols sont peu épais et les cultures absentes. A cet ensemble s'oppose le massif karstique au sud, dénué de réseau hydrographique apparent, qui forme un plateau plus élevé au modelé de poljés et de lapiez et dont les bords abrupts et caillouteux présentent des sols moins épais et nettement moins fertiles, plus difficiles à mettre en culture.

### **1. Une paupérisation des classes sociales les plus démunies : des agriculteurs dépendants de la pluriactivité pour survivre**

L'enclavement de la région et la difficulté d'accès à l'eau contribuent à expliquer la faible densité de population dans la région au début du XXe siècle. A l'époque, quelques grands propriétaires, appelés *gwan dons*, possèdent la majorité des terres de la région. Ils produisent chaque année des cultures pour l'autoconsommation familiale et vendent une partie de leur production à destination des marchés urbains : fibres textiles, surplus vivriers, *rapadou* (pain de sucre non raffiné fabriqué à partir du jus d'extraction de la canne à sucre) et productions carnées (cochons gras essentiellement). Ils ont recours pour les pointes de travail à la main-d'œuvre de paysans plus modestes; en échange de leur travail, les *gwan dons* leur cèdent une parcelle qu'ils exploitent en faire valoir direct. Les agriculteurs cultivent chaque année de petites parcelles après abattis-brûlis: suite au défrichement et au brûlis d'un pan de forêt, les terres sont mises en culture pendant quelques années. Travaillant avec un outillage manuel rudimentaire, ils cherchent à cultiver différents écosystèmes afin d'étaler au mieux leurs tâches agricoles au cours de l'année.

Cependant, dès la seconde moitié du XXe siècle, l'augmentation de la population, liée à la croissance démographique ainsi qu'à l'arrivée de familles fuyant la capitale du fait de la dictature duvaliériste, rend plus difficile l'accès au foncier. Les descendants des familles paysannes les moins aisées, au fil des partages successoraux, disposent de plus petites surfaces et se voient contraints de mettre en culture leurs terres à intervalles plus réguliers. Dans la plupart des

écosystèmes auxquels ont accès les paysans de la région, les durées de recrû des terres laissées en friche diminuent, voire disparaissent, dans les exploitations de plus petite superficie : à la culture sur abattis-brûlis, système dans lequel la reproduction de la fertilité sur les espaces cultivés s'effectue grâce à la réduction en cendres de la biomasse accumulée pendant la durée du recrû, succède la culture annuelle. Sur les versants calcaires, encore relativement épargnés du fait de la difficulté de leur mise en culture, les durées de recrû diminuent plus progressivement : les agriculteurs les mieux dotés en terres conservent une friche d'une durée de 3 à 5 ans, tandis que les plus démunis cultivent chaque année les parcelles qu'ils détiennent sur ces versants calcaires. La disparition du recrû s'accompagne d'une modification du mode de reproduction de la fertilité. Les espaces les plus propices à la culture, les vallons aux sols plus profonds, sont les premiers touchés par la disparition du recrû : seuls quelques arbres fruitiers sont conservés dans les parcelles pour l'alimentation en période de soudure. Ceux-ci sont chaque année élagués et leurs branchages sont enfouis dans le sol. Les paysans constituent par ailleurs des buttes au sein desquelles ils mélangent le produit du sarclage avec de la terre et sur lesquelles sont plantées des cultures plus exigeantes en matière organique comme les tubercules. Ces pratiques nécessitent un temps de travail plus important, destiné à essayer de compenser la baisse de la fertilité liée à la diminution globale de la biomasse dans l'écosystème, et n'empêchent pas la baisse des rendements. Les associations de cultures pratiquées, qui comprennent des légumineuses telles que le Pois Noir, le Pois Rouge et, de plus en plus fréquemment, le Pois Congo, jouent un rôle fondamental pour l'alimentation azotée des céréales.

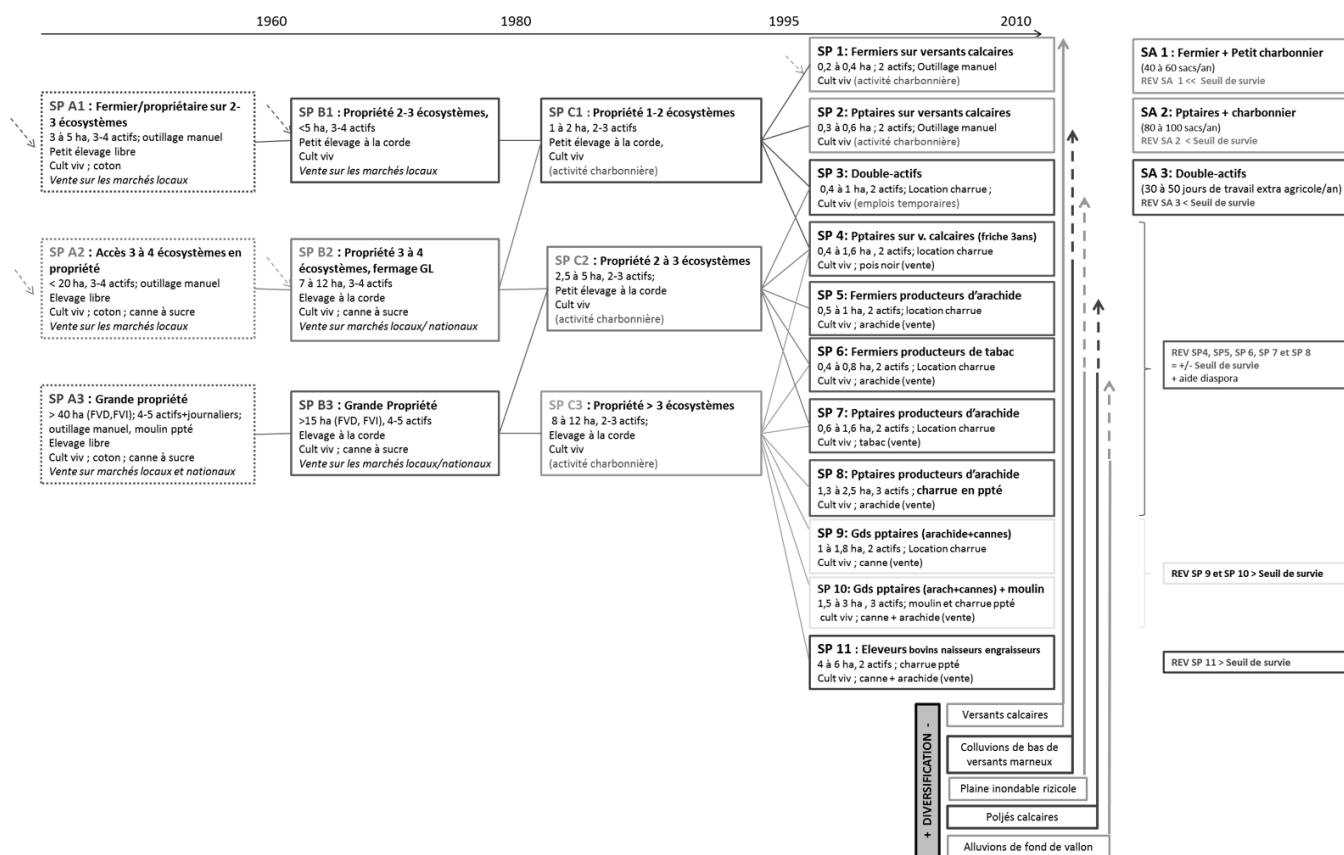
Le contexte économique connaît une aggravation brutale dans les années 1980, particulièrement après la chute de Duvalier en 1986. Les plans d'ajustements structurels imposés au pays se traduisent par le démantèlement de la protection douanière aux frontières : les taxes à l'importation passent de 50 % dans les années 1970 à 3 % au milieu des années 1990 pour le riz, pour le pois de 50 % à 0 % et pour le maïs de 50 % à 15 % (FREGUIN & DEVIENNE, 2006). Ces réformes commerciales entraînent une augmentation rapide et massive des importations alimentaires à moindre coût, qui viennent concurrencer les productions haïtiennes sur les marchés urbains. L'alignement des prix agricoles sur les prix mondiaux, dans une période de forte baisse des prix des céréales sur le marché mondial, provoque une chute drastique des prix pour les productions agricoles haïtiennes : le prix intérieur du riz, par exemple, était avant 1986 supérieur de 40% au prix mondial (KERMEL-TORRES & ROCA, 1991) tandis que le prix du maïs diminue de 60% entre 1986 et 1987 (DUFUMIER M. , 1988). Par ailleurs, à la suite de l'épidémie de peste porcine intervenue en 1981, les pouvoirs publics haïtiens, sous la pression des Etats-Unis, imposent l'abattage systématique des porcs. Le cheptel est décimé en moins de deux ans, y compris dans les régions reconnues indemnes de toute maladie (DUFUMIER M. , 1988). Les paysans sont ainsi privés de leur principal moyen d'épargne et d'une précieuse source de trésorerie alors que les prix agricoles connaissent une forte diminution.

La situation économique de la paysannerie

devenir catastrophique à partir du milieu des années 1980. Les agriculteurs les plus récemment installés ont accès à des superficies de plus en plus petites, localisées dans des parties d'écosystèmes de moins en moins favorables, avec des rendements qui diminuent à mesure que la quantité de biomasse par unité de surface se réduit, tandis que les surplus agricoles voient leur prix baisser de manière spectaculaire. Les paysans qui ont accès aux superficies les plus réduites et les moins bien situées ne parviennent plus à assurer la survie de leur famille grâce à la seule activité agricole. La dégradation des conditions de vie de l'ensemble des paysans incite à quitter la région en quête d'une activité rémunératrice. Les familles qui en ont les moyens envoient l'un de leurs membres à l'étranger (Etats-Unis pour les mieux dotés, République Dominicaine) ou dans les villes à la recherche d'un emploi. Les familles paysannes n'ayant pas les moyens de recourir à l'émigration recentrent leur production sur l'autoconsommation et cherchent, pour assurer leur survie, à réaliser une autre activité permettant de générer un revenu monétaire. Or il devient de plus en plus difficile de trouver à s'employer comme journalier agricole : la demande en main-d'œuvre diminue, car les exploitations patronales sont de moins en moins grandes et que le développement de l'utilisation de la charrue à partir du début des années 1990 allège la charge de travail pour la préparation des sols, tandis qu'avec la paupérisation croissante de la paysannerie, l'offre s'accroît. La fabrication

de charbon de bois, seule production bénéficiant d'un prix élevé à Port-au-Prince du fait d'une urbanisation croissante, est une activité qui offre une rémunération relativement élevée de la journée de travail ; elle devient la solution de secours pour la survie des familles. Les agriculteurs les mieux dotés, qui cultivent des parcelles situées dans les écosystèmes les plus fertiles, assurent une partie de leur autosubsistance avec leur activité agricole et complètent leur revenu par la vente d'arbres sur pied : ces arbres, qui ont pu être conservés sur les versants calcaires grâce à une période assez longue de recrû, sont vendus à des charbonniers quelques mois avant la mise en culture de la parcelle. Ne disposant pas de parcelles arborées, faute d'avoir accès à une superficie suffisamment étendue, les paysans plus modestes sont contraints d'acheter sur pied des arbres aux plus grands propriétaires afin de fabriquer du charbon de bois. Ce travail de charbonnier, ingrat et difficile, leur permet de dégager un revenu monétaire grâce auquel ils se procurent à bas prix des aliments importés pour assurer l'alimentation de leur famille. L'exportation du bois pour la fabrication de charbon lors de la mise en culture des parcelles devient systématique : la reproduction de la fertilité sur les versants calcaires n'est plus assurée que par le recrû herbacé, qui est le plus souvent brûlé pour faciliter le travail.

Au cours de ces deux dernières décennies, le développement du marché dominicain, lié à l'essor des villes et à l'accroissement de la demande urbaine, connaît un essor rapide et



**Figure 1.** Evolution des systèmes de production depuis le début du XXe siècle (SP: systèmes de production; SA: système d'activité). N.B : le seuil de survie (13000 gourdes par actif) a été estimé d'après les enquêtes réalisés sur le terrain et couvre les besoins vitaux, alimentaires et non alimentaires, d'une famille.

devient un débouché intéressant pour des productions de rente telles que le *rapadou*, l'arachide, le tabac, les productions carnées ou le pois Congo. Les agriculteurs ayant accès aux écosystèmes les plus fertiles se lancent dans ces productions rémunératrices et parviennent à dégager de nouveau un revenu monétaire de leur activité agricole. Ils mettent donc en œuvre des systèmes de production qui combinent une agriculture d'autosubsistance avec des productions de rente et deviennent moins dépendants de l'activité charbonnière, tout en parvenant à couvrir les besoins alimentaires de la famille et les frais de scolarité des enfants. Les agriculteurs les plus démunis ne peuvent en revanche suivre cette voie : ils possèdent une faible superficie, située dans des écosystèmes moins fertiles, et ne disposent pas du capital suffisant pour valoriser leurs terres et leur élevage. Ils doivent obligatoirement avoir recours à la pluriactivité pour assurer la survie de leur famille. Leur agriculture d'autosubsistance (85 à 90% de la production agricole est destinée à l'autoconsommation) reste néanmoins prioritaire par rapport aux activités extra agricoles, malgré une plus faible rémunération de la journée de travail. Cette stratégie anti risque les prémunit contre de très fortes variations du prix des denrées alimentaires sur le marché. C'est donc entre les pointes de travail agricole que les paysans se consacrent à une autre activité génératrice d'un revenu monétaire indispensable : emplois temporaires divers dans des centres urbains, fabrication de charbon de bois, éventuel travail de journalier agricole, etc. La fabrication de charbon de bois, non saisonnière, s'intègre très bien au sein du calendrier de travail des agriculteurs. La majorité des victimes du séisme de 2010 qui se sont réfugiées dans la région appartient à cette catégorie sociale de paysans très modestes, qui constitue aujourd'hui près de 30% des familles de la région.

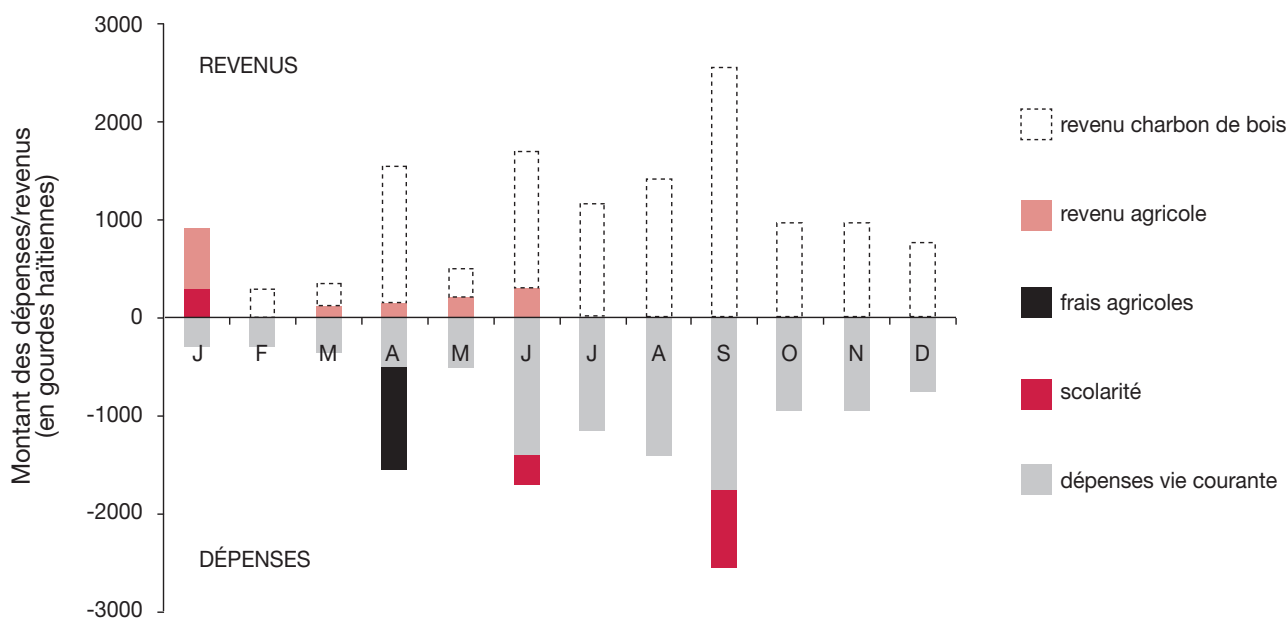
## 2. Un capital de base qui conditionne la pluriactivité : survie ou accroissement du niveau de vie des familles

Les paysans pratiquent différents types d'activités extra agricoles, qui offrent une rémunération de la journée de travail plus ou moins élevée.

### 2.1 Les agriculteurs petits charbonniers, une stratégie de survie

Les familles paysannes les plus modestes ne possèdent en propriété guère plus qu'une petite surface autour de leur maison où ils ont aménagé un jardin verger (500m<sup>2</sup>), à laquelle s'ajoute, dans le meilleur des cas, une petite surface prise en fermage (0,1 à 0,2 ha par actif) sur les versants calcaires. Le manque de capacité d'investissement (faible densité de semis, faible diversité de cultures, difficulté de valorisation des productions, élevage avicole seulement, etc.) ainsi que le faible potentiel productif de leurs terres ne leur permettent pas de nourrir correctement leur famille : le jardin verger est peu diversifié, ne comportant que quelques arbres fruitiers (au mieux un manguier, deux à trois bananiers) et sa fertilité n'est que peu entretenue. Ces familles doivent compléter leur alimentation par l'achat de denrées importées à bas prix grâce au revenu qu'elles tirent de l'activité charbonnière.

Cependant le manque de capital circulant limite également cette activité : n'ayant pas accès en propriété à la ressource forestière pour la fabrication du charbon, ces familles sont dans l'obligation d'acheter le bois (arbres ou branches), et n'ont les moyens de l'acheter que par petites quantités, parfois même à crédit, contre par exemple l'engagement de céder une partie des sacs de charbon au



**Figure 2.** Modèle de calendrier de trésorerie des familles les plus démunies, dépendantes de l'activité charbonnière à partir de l'achat de bois à crédit. Les frais de scolarités, ici représentés pour deux enfants en primaire, constituent un pôle de dépenses très important pour les familles.

propriétaire des arbres, qui correspond à lui reverser entre 30 et 40% de la valeur ajoutée créée. Elles sont contraintes de multiplier les fours à charbon de petite taille, sans pouvoir économiser du temps de travail en réalisant de gros fours. Ce revenu monétaire instable et dépendant de l'accès à la ressource forestière, ne leur permet aucune épargne et les oblige à une gestion de la trésorerie à très court terme. Leurs journées de travail comme charbonniers, faiblement rémunérées (50 à 75 gourdes par jour de travail, cf. figure 3) par la vente des quelques sacs fabriqués, ne leur permettent que difficilement de rembourser les prêts contractés à un taux d'intérêt très élevé (20 à 25% par semaine) auprès des marchandes pour l'achat de denrées alimentaires à bas prix (brisures de riz). Ces achats sont absolument incontournables en période de soudure alimentaire (de juin à septembre) et nécessitent la réalisation de nombreux sacs de charbon.

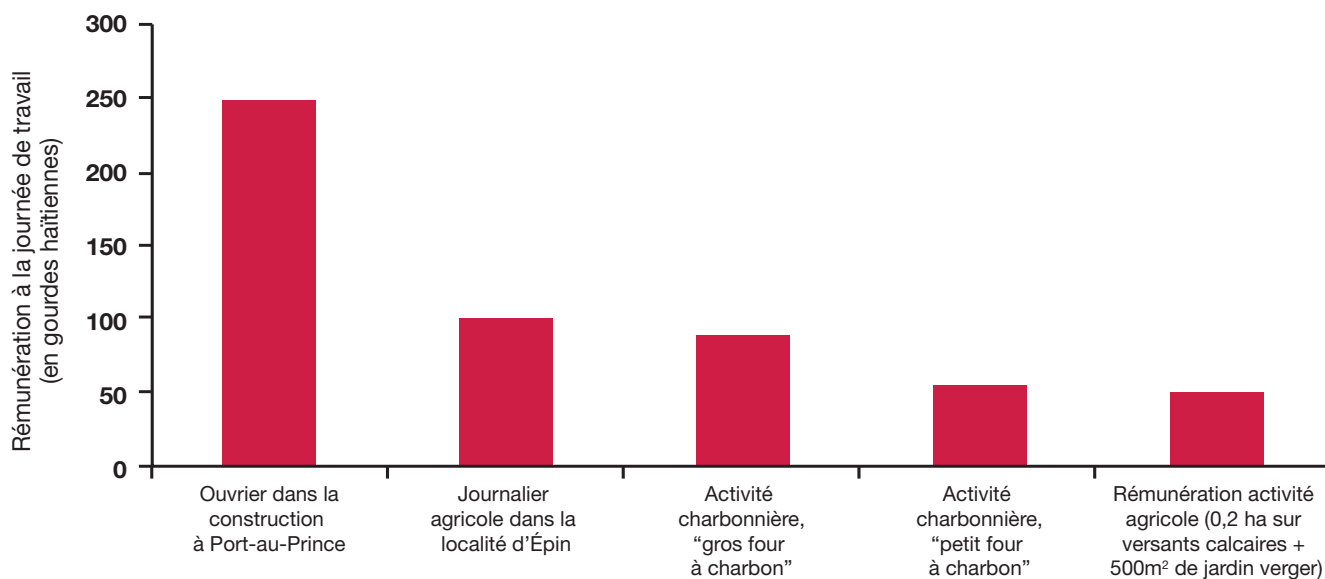
La consommation de légumineuses (Pois noir, Pois Congo), plus onéreuses, est occasionnelle et rend les régimes alimentaires de ces familles fortement carencés en protéines. En période de plus forte soudure alimentaire, entre mai et juillet, un repas quotidien n'est pas toujours assuré et ce sont les fruits (cachimans, mangues, avocats) issus du petit jardin verger entourant la maison ou bien ramassés à même le sol chez de plus grands propriétaires, qui constituent les seuls aliments consommés. La sous-alimentation de ces familles les rend particulièrement vulnérables aux maladies, alors que ce sont souvent ces paysans qui réalisent les travaux agricoles ou charbonniers physiquement les plus difficiles. Malgré cela, ces familles extrêmement démunies compressent au maximum leurs dépenses alimentaires pour privilégier, dans la mesure du possible, la scolarisation des enfants, dans l'espoir qu'un jour ceux-ci aient la possibilité d'émigrer à la recherche d'un emploi mieux rémunéré qui permette de faire vivre leur famille.

## 2.2 Les charbonniers de plus grande envergure, un espoir d'accumulation progressive

Les familles possédant un peu plus de foncier ainsi qu'un petit capital (0,1 à 0,2 ha par actif en propriété, petit élevage, aide familiale ou de la diaspora) ont les capacités de réaliser une activité charbonnière à plus grande échelle, en achetant auprès de plus grands propriétaires des quantités de bois importantes lors de la mise en culture de leurs terres, et d'initier ainsi un processus d'accumulation. Le capital de base dont ils disposent leur permet d'acquiescer la confiance des marchandes, qui leur apportent leur aide pour avancer les frais d'achat de bois. Ils réalisent ainsi de plus gros fours, bénéficiant d'une meilleure rémunération du travail (cf. figure 3) et d'une plus large autonomie pour leur réalisation. Une fois coupé, le bois peut en effet être stocké et l'agriculteur peut ainsi gérer au mieux la fabrication de ces fours en fonction de son travail agricole : de gros fours sont mis en place pendant les périodes de creux de l'activité agricole (janvier-février, octobre-novembre). Le revenu monétaire dégagé de la fabrication de charbon permet de compléter l'alimentation de la famille et de couvrir les frais de scolarité d'un voire deux enfants au secondaire. Une partie du revenu est également investi dans l'activité agricole, permettant de prendre en ferme une parcelle supplémentaire (0,1 à 0,2 ha par actif) pour la production de cultures vivrières et d'accéder ainsi à une plus grande autonomie alimentaire.

## 2.3 Les agriculteurs journaliers à Port-au-Prince, des possibilités d'accroissement du niveau de vie

Les agriculteurs ayant conservé un lien étroit avec Port-au-Prince et disposant de ressources financières suffisantes pour pouvoir se déplacer occasionnellement ont la possibilité de combiner leur agriculture d'autoconsommation (0,2 à 0,6 ha



**Figure 3.** Comparaison de la rémunération des journées de travail de différentes activités extra agricoles pratiquées par les agriculteurs de la localité d'Épin ; plus de 25 sacs de charbon sont fabriqués à partir des « gros four à charbon » ; les « petits fours » ne permettent la fabrication que de 15 sacs au maximum.

par actif en propriété) avec un emploi temporaire dans la capitale. Souvent réfugiés après le séisme, ils ont conservé des contacts à Port-au-Prince et retournent régulièrement y travailler, maintenant dans le même temps une petite agriculture d'autosubsistance qui leur assure une base alimentaire. Les relations familiales qu'ils entretiennent à Port-au-Prince leur facilitent l'accès aux opportunités d'emploi et le logement sur place et ils bénéficient ainsi d'un travail mieux rémunéré (>150 gourdes par jour de travail, cf. figure 3). Ils font des allées et venues entre leur habitat rural et Port-au-Prince pendant les périodes de creux de l'activité agricole (janvier-février, octobre-novembre) et parviennent à effectuer au cours de l'année entre 30 à 40 jours de travail à l'extérieur. Le revenu monétaire obtenu est consacré à l'alimentation de la famille ainsi qu'à la scolarisation des enfants. Il permet également l'achat éventuel d'une chèvre ou d'un porc, initiant ainsi un processus de capitalisation. Grâce à ce revenu ces agriculteurs parviennent souvent à prendre en location des terres à plus haut potentiel de rendement et à payer le labour à la charrue. Cependant les opportunités d'emplois ne sont pas identiques d'une année sur l'autre : ces agriculteurs doivent donc faire face à une trésorerie incertaine qui les maintient dans une situation instable.

## Conclusion

L'étude de la situation agraire dans la localité d'Epin permet de mettre en évidence la manière dont se construisent les stratégies paysannes de diversification des activités pour lutter contre la pauvreté. Dans toutes les familles paysannes, la priorité est accordée à la production agricole, afin de sécuriser au maximum l'alimentation de la famille dans un contexte de forte précarité des conditions de vie.

Les paysans combinent l'agriculture avec différents types d'activités extra agricoles, plus ou moins rémunératrices (figure 3). L'accès à ces activités plus ou moins lucratives est socialement déterminé, puisque entièrement conditionné par le niveau initial de capital de l'agriculteur (terres, élevage, aide familiale, diaspora). L'inégalité d'accès aux activités extra agricoles résulte donc du processus de différenciation sociale qui, au cours de l'histoire, a permis aux familles les plus anciennement installées dans la région d'avoir accès à de plus grandes superficies, situées dans les terroirs les plus fertiles, et d'accumuler un capital relativement important. Les agriculteurs les plus démunis se trouvent donc dans une impasse puisque, en l'absence de capital à investir, ils ont recours aux activités les moins rémunératrices. Ils ont en effet pour seule issue de se tourner vers la fabrication de charbon de bois, activité dont ils ne parviennent à tirer qu'une faible rémunération de la journée de travail pour des raisons techniques (petits fours) et financières (acquisition à crédit de la matière première). Ces paysans se trouvent dans une situation d'endettement permanent, auprès des marchandes de brisures de riz, pour financer leur activité charbonnière et assurer l'alimentation de leur famille. Les taux d'intérêt pratiqués étant extrêmement élevés, le remboursement rapide des emprunts contractés est un enjeu fondamental pour ces paysans, pour lesquels l'activité extra agricole ne permet qu'une survie au jour le jour et n'ouvre la voie à aucune possibilité

d'accumulation.

Pour les agriculteurs disposant d'un minimum de capital à investir, la pluriactivité peut davantage contribuer à un accroissement du niveau de vie. En effet, leur capacité d'investissement de départ leur offre la possibilité d'accéder à des activités extra agricoles mieux rémunérées (travail à la capitale, fabrication plus efficace de charbon), qui permettent non seulement de compléter l'alimentation de la famille et de financer la scolarité mais également d'initier un éventuel processus de capitalisation (location ou achat de terres supplémentaires, élevage, etc.). La situation de ces familles reste fragile et leur principale difficulté reste de conserver ce capital, malgré les dépenses très importantes liées à la scolarisation des enfants.

La baisse généralisée de fertilité qui touche tous les écosystèmes, à l'exception seule des fonds de vallée qui bénéficient des apports d'alluvions, laisse à penser que la situation agricole a toutes les chances de s'aggraver. La mise en culture annuelle des terres a eu comme conséquence une réduction très importante non seulement des cendres obtenues après brûlis mais aussi de la litière, qui se traduit par une diminution de la teneur du sol en humus. Les techniques successivement mises en place par les agriculteurs n'ont permis que très partiellement de compenser la baisse de la fertilité des sols : élagage des arbres et brûlis des branchages, réalisation de buttes dans les jardins vergers où sont concentrées les adventices lors des sarclages et accroissement de la part des légumineuses, notamment du Pois Congo, dans les associations et les rotations. Les sols appauvris sur les colluvions ou sur les versants calcaires subissent donc une forte érosion, et les rendements continuent à diminuer. Lorsque les agriculteurs disposent d'une superficie suffisante pour maintenir une durée de recû plus longue, la biomasse produite est systématiquement exportée pour le charbon de bois, au détriment de la reproduction de la fertilité des sols. Enfin, depuis l'introduction de la charrue, les agriculteurs les plus aisés n'hésitent pas à multiplier les labours successifs sur leurs parcelles, accélérant ainsi le processus de minéralisation de la matière organique des sols, sans en assurer le renouvellement. Les paysans de la région, pour faire face à la paupérisation et tenter de dégager un revenu de leur activité, sont donc aujourd'hui condamnés à s'attaquer aux dernières ressources de matières organiques de l'écosystème, précipitant encore plus loin la crise de fertilité des écosystèmes cultivés. Cette crise nécessiterait pour être dépassée des investissements importants (équipement adapté, cheptel notamment) permettant de mettre en place un nouveau mode d'exploitation du milieu et de reproduction de la fertilité, de nouvelles manières de préserver les sols et de gérer l'eau (aménagement des pentes et des ravines, plantation d'arbres nourriciers, développement de l'élevage, etc.) qui demeurent hors de portée des paysans. Des projets ou politiques de soutien à l'investissement pour les agriculteurs, sous forme notamment d'accès au crédit (micro-crédit) à des taux raisonnables permettraient de pallier le manque de capital pour l'acquisition de cheptel et/ou de moyens de production adaptés permettant de valoriser des cultures à haute valeur ajoutée (moulins à pignons en fer pour la canne par exemple). Les travaux menés par l'ONG Zanmi Lasanté-PARIS dans la zone en 2008 ont mis en évidence

l'impact positif de l'injection d'un peu de capital dans les familles paysannes. En employant les paysans sur les chantiers qu'elle organisait, elle a permis d'enrayer le mouvement de décapitalisation dans lequel certains paysans sont enfermés, voire de former une petite épargne, capital pouvant être réinvesti. Ces travaux ont également offert la possibilité à ces agriculteurs d'accéder à une formation complémentaire en maçonnerie que certains ont pu réutiliser, notamment à Port-au-Prince. Néanmoins ces opportunités d'emploi restent rares et n'offrent pas une situation pérenne pour les familles.

Avec la poursuite de la diminution des rendements agricoles liée à l'aggravation de la crise de fertilité, la situation des paysans les plus pauvres risque donc de se dégrader encore et le nombre de familles en condition de grande précarité augmenter, entraînant ainsi un accroissement de la demande pour la fabrication de charbon et une raréfaction de la ressource forestière et conduisant une grande partie de la paysannerie dans l'impasse. Cette situation est loin d'être propre à la localité d'Epin: les stratégies paysannes de double activité ont tendance à se développer dans de multiples régions. Néanmoins le cas particulier du Plateau Central, à distance raisonnable de Port-au-Prince et de la République Dominicaine, facilement accessibles avec un temps de transport modéré grâce à la route nouvellement asphaltée, permet aux double-actifs d'effectuer des aller et retours réguliers et de développer plus aisément cette stratégie indispensable pour la survie des familles.

## Note

La publication de cet article fait suite au travail de recherche mené en Haïti durant l'année 2012 où Adeline Bouvard et Ariane Degroote, encadrées par Sophie Devienne, ont réalisé un diagnostic agraire de la petite région agricole d'Epin, dans le Plateau Central.

## Remerciements

Nous remercions l'équipe de Zanmi Lasanté-PARIS pour le soutien logistique ayant permis la réalisation du diagnostic de la petite région autour de la localité d'Epin. Nous remercions également la Fondation de France pour sa confiance ainsi que l'UFR d'Agriculture Comparée et Développement Agricole d'AgroParisTech pour son encadrement.

## Bibliographie

- BELLANDE, A., HURBON, L., PAUL, J., MICHEL, F., & PILLOT, D. (1994). *Paysans, Systèmes et Crises : Travaux sur l'agraire haïtien*.
- BOUVARD, A., & DEGROOTE, A. (2012). *Analyse diagnostic de la localité d'Epin, Haïti*. Paris.
- COCHET, H. (2011). *L'agriculture comparée*.
- COCHET, H., & DEVIENNE, S. (2006). Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production : une démarche à l'échelle régionale. *Cahiers d'Agricultures, volume 15, n°6*, 578-583.
- DUFUMIER, M. (1996). *Les projets de développement agricole*. (Karthala, Éd.) Paris.
- DUFUMIER, M. (1988). Pénurie alimentaire, agriculture paysanne

- et politique agricole en Haïti. *Economie Rurale*.
- FREGUIN, S., & DEVIENNE, S. (2006). Libéralisation économique et marginalisation de la paysannerie. *Tiers-Monde tome 47 n°187*, pp. pp. 621-642.
- KERMEL-TORRES, D., & ROCA, P.-J. (1991). La question alimentaire haïtienne, entre la nécessité quotidienne et la menace sociopolitique. *Cahier Sciences Humaines, Vol 27, N°1-2*, pp. 41-52.